



**Siège Social & Administratif (Direction Générale – Pôle Ressources)**  
Centre polyvalent « Les Blanchères » - 40, rue Louise Damasse – VERNON  
**Tél. 02 32 64 35 70** Fax. 02 32 64 35 79 Courriel : [siège.asso@lesfontaines.fr](mailto:siège.asso@lesfontaines.fr)  
Adresse postale : B.P. n°128 – 27201 VERNON Cedex Site internet : [www.asso-lesfontaines.fr](http://www.asso-lesfontaines.fr)

## Les modifications de statuts de l'Association « Les Fontaines » et le transfert du siège social

C'est lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 avril 2012 qu'ont été modifiés les statuts de l'Association.

L'objectif de cette rénovation est principalement que l'Association puisse être reconnue d'Utilité Publique et à ce titre recevoir des dons et des legs. Ce qui jusqu'à ce jour n'est pas possible. Pour cela il était impératif de revoir certains articles de nos statuts.

**L'article 2** (objet social) a été actualisé et fait références aux missions d'intérêt général et d'utilité sociale des établissements telles que précisées par la Loi 2002-2.

**L'article 3** (moyens) a été remodelé en profondeur :

- Il réaffirme la volonté de l'Association de créer et de gérer des services et des établissements.
- Il envisage la possibilité de créer un centre de formation, pour les acteurs sociaux, mais également pour les usagers de nos établissements.
- Il confirme ce qui se fait déjà : l'organisation de groupes de réflexion, de publication d'articles, de tenue de colloques et de journées d'étude.
- Il atteste de la volonté de l'Association de participer auprès des autorités publiques et des autres acteurs de l'action sociale à la définition des réponses à apporter aux personnes en situation de difficulté.

**L'article 6** apporte une modification d'importance puisqu'il redéfinit les membres de droit de l'Association :

**Sont maintenant membres de droit avec voix consultative les parents ou tuteurs légaux des usagers accueillis dans les établissements et services de l'Association.**

**L'article 8** a été aussi modifié en ramenant la composition du Bureau du Conseil d'Administration de 5 membres à 4 membres.

Le Conseil, quant à lui, s'élargit, il passe de 11 membres actuel à la possibilité d'en accueillir jusqu'à 15.

L'intégralité des statuts est consultable sur le site de l'Association dans la rubrique « Informations légales ».

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire a adopté le transfert du siège social.

Le siège social et de gestion & le siège administratif sont maintenant regroupés au 40, rue Louise Damasse à Vernon et deviennent le « Siège Social et Administratif ».

Ces modifications ont été insérées au Journal Officiel des Associations du 02/06/2012